

1 Reconnaissance des diplômes : Arrêter l'hypocrisie des Ordres

Architectes, ingénieurs, infirmiers ou enseignants : vos diplômes sont reconnus académiquement, mais vous êtes bloqués professionnellement par des processus de 2 à 5 ans.

- **Le constat :** Pour les architectes, le CCCA impose une certification longue, suivie d'un stage de 3 ans et d'examens redondants. Pour les ingénieurs, l'ARM (Arrangement de Reconnaissance Mutuelle) est sélectif et ne garantit en rien un exercice rapide.
- **Notre engagement :** Créer un groupe de pression institutionnel France-Québec piloté par les élus pour négocier des passerelles accélérées et une reconnaissance de l'expérience acquise en France. Nous publierons un Baromètre de l'équivalence affichant les délais et coûts réels, loin des versions "marketing" des ordres.

2 Universités : Obligation de transparence et stop au marketing mensonge

Certaines institutions vendent le "rêve canadien" avec des promesses d'immigration facilitée pour remplir leurs bancs, alors que les voies sont incertaines.

- **Le constat :** Des étudiants paient des dizaines de milliers de dollars sans savoir que le **PEQ étudiant** est devenu une loterie ou que les processus post-diplôme sont devenus opaques.
- **Notre engagement :** Le Consulat doit interpeller officiellement les universités partenaires pour exiger une information honnête et standardisée sur les taux réels d'accès à la résidence permanente. Le Consulat ne doit plus relayer de discours trompeurs.

3 PEQ : Priorité absolue aux étudiants formés sur place

Former ici, payer ici, vivre ici : c'est la seule logique d'intégration qui tienne.

- **Le constat :** Les réformes récentes ont précarisé les diplômés français du Québec qui parlent la langue et sont déjà intégrés.
- **Notre engagement :** Plaider pour un PEQ recentré sur le volet étudiant, avec des quotas garantis et des critères stables sur plusieurs années. Nous refusons que l'avenir des jeunes diplômés dépende d'un changement de règle sans préavis.

4 Santé : Supprimer la carence et protéger les soins en France

L'entente France-Québec est un droit, pas une option.

- **Le constat :** Le formulaire **SE-401-Q-207** est souvent un calvaire à obtenir auprès de la CPAM. Parallèlement, pour ceux qui adhèrent à la CFE, l'avance des frais lors de séjours en France est un fardeau financier lourd.
- **Notre engagement :** Créer une "Hotline administrative" au Consulat pour débloquer les dossiers CPAM/RAMQ à distance. Nous nous engageons à défendre un système de **tiers-payant simplifié** pour que les Français expatriés ne soient plus obligés d'avancer tous les frais lors de leurs passages en France.

5 Fiscalité et Patrimoine : Sortir du flou total

Le système fiscal entre la France et le Canada est un labyrinthe qui génère une peur constante de l'erreur.

- **Le constat :** Que vous soyez freelance, investisseur immobilier en France ou que vous prépariez votre retour, les infos des banques et forums sont contradictoires.
- **Notre engagement :** Organiser des **permanences de fiscalistes spécialisés** via le Consulat pour offrir une info neutre sur la non-double imposition et les cotisations retraite France-Québec.

6 Immigration post-diplôme : Stop à l'opacité

L'incertitude est le pire ennemi de l'expatriation.

- **Le constat :** Les règles changent sans prévenir et les décisions semblent parfois arbitraires.
- **Notre engagement :** Mettre en place un **Observatoire des parcours**, basé sur les données réelles du terrain, pour alerter les Français dès qu'une voie d'immigration devient irréaliste ou bouchée.

7 Un Consulat présent là où les décisions se prennent

Le Consulat ne peut plus se contenter d'être un simple guichet administratif invisible dans les instances de décision.

- **Le constat :** Absence totale du Consulat dans les assemblées universitaires et les instances où se décide la reconnaissance des diplômes. Les Français subissent sans relais ni défense visible.
- **Notre engagement :** Passer d'un rôle administratif à une **défense active**. Le Consulat doit assumer des prises de position publiques quand des réformes bloquent une génération entière de compatriotes.

8 Retraite : La "Calcullette de Continuité" France-Québec

Travailler à Montréal ne devrait pas signifier sacrifier sa retraite en France par manque d'information ou par complexité administrative.

- **Le constat :** La convention de sécurité sociale existe, mais personne ne sait combien il va toucher réellement à 65 ans. Les trimestres cotisés au Québec sont souvent mal rachetés ou mal comptabilisés dans le système français (L'Assurance Retraite).
- **Mesure forte :** Exiger la mise en place d'un **Guichet Unique Retraite** au sein du Consulat, avec un simulateur intégrant les deux systèmes en temps réel. Nous demandons aussi une simplification du rachat de trimestres pour les expatriés, afin que la mobilité ne soit pas une punition pour les vieux jours.
- **Objectif :** Garantir que chaque heure travaillée au Québec soit reconnue et valorisée en France sans erreur de calcul.

9 Le Passeport à "Prix Coûtant"

Le coût et les délais pour renouveler ses papiers à Montréal sont perçus comme une "taxe à l'expatriation".

- **Le constat** : Entre les frais de timbre consulaire (souvent plus chers qu'en France) et la nécessité de se déplacer physiquement (parfois de loin) pour une simple empreinte, le service est archaïque.
- **Mesure forte** : Plaider pour la **gratuité du renouvellement du passeport** pour les Français inscrits au registre (ou un tarif "résident" aligné sur la France)
- **Objectif** : Rendre l'administration invisible et gratuite pour ceux qui font rayonner la France.

10 Successions et Décès : En finir avec la "double peine" administrative

Le Constat : Un labyrinthe juridique Lors d'un décès à Montréal, la **Convention fiscale France-Canada (1951/1987)** s'applique. Contrairement aux idées reçues, la loi change selon la nature des biens (loi du lieu de l'immeuble vs loi du domicile), créant une insécurité totale pour les héritiers.

Le Problème : 6 à 12 mois de comptes bloqués Sans **transcription consulaire** immédiate, les banques françaises refusent les documents québécois. Résultat : des comptes gelés pendant des mois, empêchant le règlement des frais funéraires et plongeant les familles dans la détresse financière.

Nos propositions concrètes :

- **Transcription Prioritaire (48h)** : Imposer une procédure d'urgence consulaire pour débloquer les avoirs bancaires en France sans délai.
- **Guide "Succession Transatlantique"** : Un outil expert pour sécuriser la transmission du patrimoine et anticiper les conflits de lois.
- **Médiation Bancaire Active** : Un protocole où le Consulat certifie directement les documents québécois auprès des banques françaises.